

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Le vrai problème

La campagne en vue des votations du 28 novembre prochain se focalise évidemment sur l'initiative «pour le renvoi des criminels étrangers», pour toutes sortes de raisons, à commencer par les plus mauvaises (les moyens considérables injectés dans la campagne, par exemple). Pendant ce temps, l'initiative du PSS «pour des impôts équitables» est oubliée des éditorialistes. Et pourtant, c'est bien de celle-ci qu'il faudrait discuter en priorité, car elle traite d'un problème fondamental dans tout système fédéral: la concurrence fiscale entre les entités fédérées.

Premier point à rappeler: en Suisse, il n'y a pas «d'enfer fiscal». Il est absurde de vouloir durcir la concurrence pour faire baisser les impôts au Locle ou dans le canton du Jura. Ce qu'il faut en revanche empêcher, c'est que certaines collectivités s'enrichissent indûment au détriment des autres. L'initiative vise donc prioritairement à éviter que des communes et des cantons profitent de cette concurrence pour attirer les plus gros revenus et s'engager ainsi dans la spirale des baisses d'impôts.

Ensuite, l'initiative cherche à limiter les baisses d'impôts pour les plus riches, et ne concernera donc nullement la très grande majorité de la population, y compris dans les petits cantons de Suisse centrale qui ont voulu jouer ces derniers temps ce jeu malsain de la sous-enchère fiscale.

Enfin, l'initiative rappelle que les impôts dégressifs sont interdits en Suisse, principe qui avait été établi par le Tribunal fédéral en 2007, appelé à se prononcer sur le cas obwaldien. On ne dira jamais assez que, dans une démocratie, les écarts de richesse sont déléterés. Il fut un temps pas si lointain où certains États taxaient à 90% les très hauts salaires. Les 22% minimaux demandés par l'initiative sont donc tout sauf excessifs.

La rédaction



Solidarité fiscale

Depuis quelques années, la concurrence fiscale bat son plein outre-Sarine, il est temps de rappeler aux cantons et aux communes qui s'y livrent qu'ils sont en train de jouer un jeu dangereux qui, à long terme, appauvrira tout le monde, et durablement. Il est absolument révoltant que les très hauts revenus puissent, par le jeu de la concurrence fiscale, faire drastiquement diminuer leur facture, et se soustraire à la solidarité qui veut que chacun·e contribue aux finances publiques en fonction de ses capacités économiques. L'initiative «pour des impôts équitables» soumise au vote le 28 novembre rappelle donc que l'impôt doit aussi être compris comme une mesure redistributive, visant à corriger les inégalités au sein de la société, et pas seulement comme un moyen de remplir les caisses de l'État.

■ 28 novembre

2 x non au renvoi des «criminels étrangers»

Page 3

■ Politique communale

Entretien avec Michèle Gay Valotton

Page 4

■ Histoire

Bicentenaire des «indépendances» en Amérique latine

Page 5



Quarcoo...
pomme avec
le bour

L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

Un Nobel pour la démocratie

Dire que les apologistes du capitalisme essaient encore de faire croire que ce système pervers marche main dans la main avec la démocratie. Le seul problème avec cette théorie est que le principal pays capitaliste aujourd'hui, la Chine, reste une des pires dictatures bureaucratiques de la planète.

Depuis les dites «réformes» de Deng Xiaoping au début des années 1980, la classe bureaucratique a privatisé à son profit les moyens de production et organise une exploitation effrénée du travail. Or l'«atelier du monde» fournit sa masse annuelle de plus-value non pas en dépit, mais bien grâce à l'absence de démocratie en Chine, à commencer par l'absence d'un syndicalisme indépendant du parti communiste.

L'exploitation capitaliste, dans les conditions les plus sordides qu'on puisse imaginer, est rendue possible par un système bureaucratique et autoritaire qui réprime impitoyablement celles et ceux qui essaient de s'organiser contre lui, comme le sinistre massacre de la place Tian An Men en 1989 l'a révélé au monde entier.

Les révoltes ouvrières importantes et les grèves qui secouent la Chine depuis quelques années, dans le secteur minier en particulier, sont non seulement ré-

primées mais aussi maintenues secrètes par le pouvoir et ses médias. La «docilité» supposée des ouvrières et ouvriers chinois ne résulte pas d'on ne sait quelles «valeurs confucéennes», mais de la répression et du silence imposé.

Le Prix Nobel de la Paix, qui vient d'être accordé au dissident chinois Liu Xiaobo est donc d'une importance politique capitale pour la gauche et nous ne pouvons que nous en féliciter. Rédacteur de la *Charte 08*, héritière des demandes démocratiques du mouvement de 1989, Xiaobo paie par de long séjours en prison son opposition obstinée au régime en place et sa lutte pour la démocratie.

La conquête des «libertés bourgeoises» et de la démocratie a été la première étape par laquelle le mouvement ouvrier, en Europe, a réussi à articuler son intérêt de classe et à limiter les dégâts du capitalisme. Aujourd'hui, pour les travailleuses et travailleurs, en Europe et dans le monde, la renforcement de notre position dans la lutte des classes passe par le développement des libertés démocratiques conquises par les travailleuses et travailleurs en Chine. À son échelle, ce prix Nobel y contribue.

Romain Felli

CHRONIQUE

Une lutte européenne

Alors que la France connaît l'un des mouvements sociaux les plus importants de l'après-guerre, on entend de partout fuser les ricanelements sur l'atavisme gréviste qui affecterait ses habitant-e-s et sur les «indispensables» réformes qui devraient être faites au système des retraites afin d'en assurer la pérennité.

Ce que les grévistes et les manifestant-e-s ont fait en France, ils l'ont fait pour toute l'Europe. En refusant les prétendues évidences des gouvernements qui se sont faits les fossoyeurs de l'État social et en s'y opposant activement, ils ont montré que ce n'est qu'en instaurant un nouveau rapport de force entre un patronat dont l'arrogance semble ne plus connaître de limites et un salariat qui, bien au contraire, devrait réapprendre à ne plus s'en imposer, que l'on pouvait contrer l'attaque concertée contre les protections sociales obtenues de haute lutte depuis plus d'un siècle.

Faut-il rappeler que le régime général des retraites est déficitaire en France du fait des exonérations de cotisations patronales consenties à certaines grandes entreprises? Souligner que le rapport entre travail et capital a lourdement évolué en faveur du second, qui, lui, ne paie pas de cotisations sociales? Insister sur le fait que les régimes spéciaux (SNCF, RATP, etc.) ne grèvent pas les retraites du reste de la population? En bref, s'époumoner à répéter des faits qui devraient faire la une de tous les médias?

Ou ne faut-il pas plutôt, face aux mensonges de ces derniers, à commencer par les plus prestigieux, comprendre qu'une lutte politique ne se mène pas seulement par une bataille de chiffres, mais aussi dans la rue, en recomposant un mouvement social qui avait peut-être paru moribond ces dernières années, mais dont le pouvoir ne s'est heureusement pas émoussé?

Comme en 1789, comme en 1830, comme en 1936 ou en 1968, le peuple français montre la voie qu'il faut suivre.

Antoine Chollet

Débat sur la politique familiale

Notre dossier sur la politique familiale dans notre numéro d'août a suscité de nombreux commentaires, en plus de la réponse de Liliane Maury Pasquier que nous avons publiée le mois passé. Cela nous a convaincu de la nécessité de poursuivre la discussion et d'approfondir la réflexion. *Pages de gauche* va donc organiser un débat au début du mois de janvier, débat auquel nos lectrices et nos lecteurs seront bien entendu chaleureusement invités.

La rédaction

VOTATIONS

Que faire le 28 novembre?

Les mots semblent parfois manquer face à l'initiative de l'UDC soumise au vote le 28 novembre. L'hébétéude suscitée une fois de plus, une fois de trop devrait-on clamer, par les propositions de ce parti le dispute au prétendu bon sens voulant qu'un-e criminel-le étrangère-er «abuserait» de notre hospitalité. Tout est faux dans ce discours, mais il ne faut pas se décourager à le combattre, au contraire.

Penser que des étrangères-ers pourraient «abuser» de l'hospitalité suisse démontre une curieuse conception de la situation. C'est faire comme si les lois réglant le séjour des étrangères-ers en Suisse étaient comparables à l'accueil d'un-e ami-e chez soi. À partir de là, tout devient cohérent dans cette fallacieuse comparaison domestique mise en avant par l'UDC. L'ami-e en question tue votre chat, viole votre grand-mère et pique dans votre portemonnaie: il a trahi la confiance que vous placiez en lui et vous le mettez à la porte. Ce qui semble pourtant avoir échappé à l'UDC, c'est qu'une politique nationale ne peut se construire ainsi, pas par angélisme ou naïveté, mais par *réalisme*. Les migrant-e-s ne sont pas des ami-e-s, on ne les invite pas chez soi en leur préparant la chambre d'ami, et l'on ne s'attend pas à ce qu'ils ou elles nous laissent un petit cadeau sur la table de la cuisine en partant. Ils viennent s'établir en Suisse parce qu'ils ont suivi des procédures pour ce faire, ce qui leur confère des droits, notamment en ma-

tière pénale: c'est peut-être moins romantique que les discours sur l'hospitalité ou la communauté nationale, mais c'est ainsi que les choses se passent.

Comme toujours lorsqu'il s'agit de questions de migration, il faut se référer à quelques principes fondamentaux. Le premier, c'est bien sûr l'absurdité de la double peine (voir ci-contre); le deuxième consiste à ne considérer les êtres humains ni comme des anges, ni comme des démons, ce qui signifie que partout des crimes ont été et seront commis; le troisième, dérivant du précédent, est de reconnaître que, si l'on peut bien expulser quelques criminel-le-s, on n'expulsera jamais la criminalité elle-même.

Pour finir, les paragraphes concernant «l'intégration», prétendument arrachés par la gauche dans le contre-projet, sont grotesques et témoignent d'une vision si culturaliste de la situation qu'elle en devient abjecte. Opposer, comme le fait le texte, «la population suisse» et «la population étrangère» est scandaleux et, n'en déplaise aux «modéré-e-s», on ne demande pas à ce que les Suisses «respectent l'ordre public» ou «vivent en accord avec la société»! Avec quelle «société» d'ailleurs faudrait-il vivre en accord, celle qui donne des milliards à l'UBS, expulse des migrant-e-s et envoie ses jeunes hommes à l'école de recrue? Comment de tels arguments pourraient-ils être sincèrement défendus par la gauche?

Donc, le 28 novembre, ce sera deux fois non, sans préférence entre une initiative détestable et un contre-projet qui ne l'est pas moins.

Antoine Chollet

La double peine

Tout viol est répréhensible, tout-e violeuse-ur doit être puni-e. Qu'il ou elle s'appelle d'ailleurs Ivan ou Yvan, que son nom commence par S. ou par P. et finisse par ic ou par in. Une origine balkanique, grisonne ou neuchâteloise ne rend pas un-e meurtrier-ère plus ou moins sympathique, et 20 ans de détention sont adéquats pour punir certains des crimes les plus graves.

Mais dans le système pénal et administratif suisse, on considère que l'origine étrangère est un facteur aggravant justifiant une peine complémentaire, en l'occurrence l'expulsion du territoire suisse. À cet égard, l'initiative UDC ne ferait que rendre obligatoire et systématique une pratique discriminatoire déjà largement consacrée.

L'application de la double peine (soit la sanction prévue par le code pénal assortie du renvoi du territoire) relève d'une conception surannée de la loi pénale, d'une pensée magique selon laquelle un territoire national serait en quelque sorte le terreau principal de la criminalité. À l'heure de l'égalité devant la loi et de la rationalisation de la sanction, la seule peine qui soit légitime est celle prévue par le code pénal, démocratiquement adoptée et proportionnée à la faute. Toute sanction supplémentaire qui punit uniquement la nationalité de l'auteur est discriminatoire. Il faut la combattre. AT

PSS: le choix de la cohérence

Dimanche 31 octobre, le Parti socialiste suisse a enfin donné sa recommandation de vote pour le scrutin de fin novembre sur «l'expulsion des criminels étrangers». À une majorité des deux tiers, les délégué-e-s ont choisi de défendre la seule véritable position socialiste cohérente avec le positionnement du parti dans le domaine migratoire et dans celui du droit pénal: un double non à l'initiative et au contre-projet. Reste que le débat fut long et les interventions des personnes soutenant le contre-projet au nom de la tactique assez effrayantes par leur manque de cohérence politique. Si la gauche du parti peut fêter une victoire, il ne faut pas oublier toutefois qu'un tiers des délégué-e-s a défendu la position inverse et que ce vote arrive très tard dans une campagne déjà largement entamée et dominée par un parti présentant une unité et une combativité que le PSS ne pourra pas afficher. LR

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Samuel Bendahan (SB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Adrien Fontanellaz (AF), Benoît Gaillard (BG), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:

Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Grégoire Junod, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Philipp Müller, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Maquette:

Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:

Antoine Chollet

Webmaster:

Mathieu Gasparini

Illustrations:

Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:

Dominique Hartmann, Salima Moyard

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

POLITIQUE COMMUNALE

Le socialisme municipal

Questions à Michèle Gay Valotton, députée socialiste au Grand Conseil vaudois et membre de l'exécutif de sa commune, Chevaux-sur-Lausanne:

En dehors des villes, la gauche est peu présente au niveau communal. Devrait-elle faire un effort?

La politique communale des moyennes communes (entre 3000 et 7000 habitant-e-s) présente un grand intérêt en soi. Il s'agit le plus souvent de zone intermédiaire entre une ville et la campagne où la population est très diversifiée et représente cette «zone de rencontre». On doit en effet répondre à des demandes contradictoires entre des personnes issues de zones urbaines qui attendent des prestations similaires, notamment en matière d'accueil de jour des enfants, et des personnes issues de la campagne qui ont souvent des valeurs plus conservatrices et plaident pour un rôle «minimal» de l'État. Ces communes sont également déterminantes dans les

projets d'aménagement et de développement du territoire.

Donc la gauche ne s'y intéresse pas assez?

Dans le canton de Vaud, les moyennes communes sont au nombre de 29 et représentent environ 18% de la population. Cette proportion ne devrait pas être négligée par un grand parti cantonal comme le PSV. La difficulté réside dans la réticence à y afficher une couleur politique, comme dans les petites communes. On le remarque en considérant le nombre de plus en plus important de personnes qui se présentent sur les listes électorales comme indépendantes de gauche. Ceux qui s'engagent s'investissent beaucoup dans la commune et n'ont souvent que peu de contacts avec les structures cantonales. L'idée communément admise est qu'il est préférable au niveau communal de se concentrer sur les affaires locales sur lesquelles on peut quelque chose, au lieu de se disperser sur des dossiers plus lointains (le canton,

la Confédération et, grand frisson, l'Europe, plus grand frisson encore, le monde!) sur lesquels on ne peut rien ou pas grand-chose. Il convient de reconnaître que, la plupart du temps, cette opinion est sous-tendue par une grande bonne volonté, celle d'être concret, d'être vraiment utile là où l'on est. Mais il n'en reste pas moins que l'efficacité au niveau local, au profit de toute la population, résulte souvent de décisions issues de combats politiques affichés comme tels et menés à tous les niveaux...

Peut-on mener une politique de gauche dans de telles communes? A fortiori dans l'exécutif?

C'est sûr qu'il est difficile de faire de l'idéologie. Mais je ne ferai jamais rien qui soit contraire à mes valeurs de gauche. Je pense qu'être dans un exécutif communal ne change rien à cela. Être socialiste pour moi, c'est important, c'est un ancrage profond et j'en suis fier. Dans une petite commune, être socialiste, cela a du sens, mais peut-être que ça ne se manifesterait pas comme dans d'autres lieux, comme au Grand Conseil par exemple. Cela se manifesterait par la réalisation de projets concrets qu'on croit utiles pour les gens, par la recherche de solutions pour les familles, les jeunes, les personnes âgées, dans le cadre de la proximité, du quotidien. Et évidemment, pour faire aboutir des projets, il faut toujours rechercher l'adhésion, le consensus, ce qui est une discipline... Le travail à l'exécutif, c'est la discipline du réel, d'une certaine manière. Quand on est minoritaire, la recherche du consensus est nécessaire, mais même dans le cas contraire elle me paraît juste. Par exemple comme responsable de la petite enfance, la mise en place et le développement de l'accueil de jour des enfants était dans un premier temps difficile à faire entrer dans les mœurs et donc dans le budget. Avec le temps et du travail, notamment avec le milieu associatif, le besoin de construire une crèche s'est imposé à tous les esprits.

*Propos recueillis par
Stéphanie Pache*

PSS

Un congrès de gauche

Le congrès du Parti socialiste suisse s'est tenu à Lausanne les 30 et 31 octobre. Le point principal du congrès était l'adoption du nouveau programme du parti. Du côté des sections romandes, pendant tout le processus d'élaboration de ce texte, on pouvait sentir des inquiétudes quant au risque de revirement social-libéral. C'était sans compter sur ce qui reste l'une des forces du parti: la démocratie interne. Ce processus reste imparfait, mais il est indéniable que les délégations romandes et les sections traditionnellement ancrées plus à gauche sont ressorties du congrès de Lausanne le sourire aux lèvres.

Le grief le plus important qui était fait au projet de programme était son absence de clarté concernant les objectifs à long terme du parti: dépassement du capitalisme et socialisme démocratique. Sur ces points fondamentaux, la base du parti a donné tort à la mino-

rité qui ne souhaitait pas rejeter explicitement le système capitaliste. La base a aussi dépassé sur sa gauche la direction du parti sur plusieurs thèmes importants, comme l'abolition de l'armée. Le résultat final est que les délégations romandes et la quasi unanimité des délégué-e-s ont accepté le programme et sont sorties en se disant que, finalement, ces congrès, ça sert à quelque chose. Quel autre parti peut se targuer d'une telle démocratie interne?

Tout n'est pas réjouissant pourtant, car bien des amendements discutés ont été rejetés, dont un qui demandait que la justice soit remplacée par la valeur, plus forte, d'égalité. Mais les votes les plus importants ont montré que la cause qui anime encore profondément les militant-e-s du PSS reste le changement pour un système juste, solidaire et garantissant la liberté de toutes et tous.

Samuel Bendahan

HISTOIRE

L'indépendance de l'Amérique latine, «ce serait une bonne idée»!

Deux cents ans après leur indépendance formelle, la dépendance économique des pays latino-américains envers le Nord et les inégalités profondes dans la répartition des richesses qui les minent restent entières.

Les images des 32 mineurs chiliens et du mineur bolivien sortis des entrailles d'une terre aride et hostile après 69 jours d'enfermement ont fait le tour du monde. Les «33», comme on les appelle désormais au Chili, sont devenus, grâce à l'habileté propagandiste du gouvernement de droite, «les héros du bicentenaire», soit la célébration du 200^e anniversaire de l'indépendance d'un pays qui, à l'instar de la plupart des autres nations latino-américaines, s'est définitivement affranchi de la tutelle espagnole en 1810. Une fois l'émotion planétaire retombée et les caméras parties, on apprend qu'une centaine d'autres mineurs de la même compagnie attendent toujours leurs salaires.

DÉPENDANCES ET INDÉPENDANCE

Cet événement récent et son instrumentalisation politique par le président chilien Piñera sont symptomatiques pour tout un continent. Le nord du Chili est une région qui, avec ses mines de cuivre et d'or, représente le poumon économique du pays tout en incarnant également sa dépendance économique à la (mono-)exportation d'un produit minier et à son prix, qui se négocie aux bourses des matières premières américaine, anglaise ou chinoise. Il a fallu attendre plus de cent ans et l'avènement du gouvernement de l'*Unidad popular* de Salvador Allende pour que les principales ressources minières soient, enfin, arrachées des mains des capitaux étrangers en 1971. Les pressions vers une reprivatisation restent cependant constantes.

Ces ingrédients de la dépendance, on les retrouve à peu près dans tous les autres pays latino-américains tant il est vrai que le mouvement de nationalisation des

richesses nationales entamé par le Mexique dans les années 1930 et qui dure jusqu'au début des années 1970, s'est inversé dans la plupart des pays à la fin du siècle passé.

La période qui va des années 1970 à la fin des années 1990 est également celle d'un violent retour en arrière sur les conquêtes sociales des mouvements ouvriers et sociaux latino-américains. Sous les dictatures militaires et dans le sillage des contre-révolutions néolibérales, les inégalités dans la répartition des richesses atteignent des sommets que le rétablissement de la démocratie libérale-bourgeoise n'a pas gommé. Loin de là.

La période actuelle voit quant à elle des évolutions contrastées se dessiner avec notamment la Bolivie et le Venezuela qui renationalisent des pans entiers de leurs industries minières ou pétrolières.

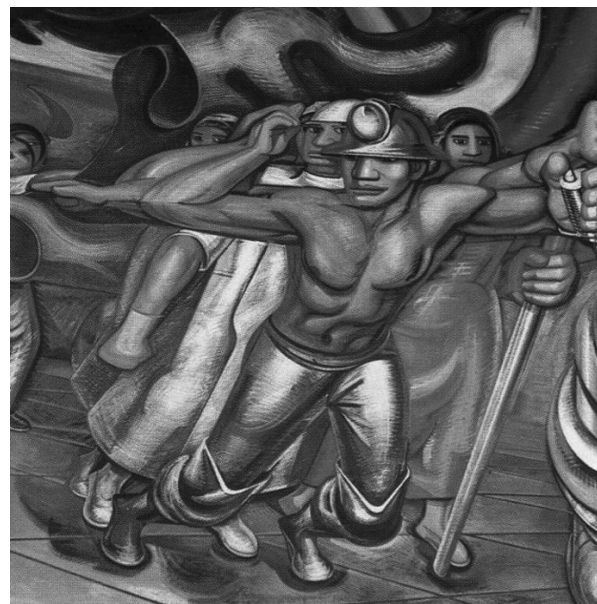
QUEL AVENIR?

Dans ce contexte, la célébration du bicentenaire de l'indépendance revêt un caractère ambigu. Dans la plupart des pays, y compris ceux qui sont dirigés par des populistes à la Chávez, les mots prononcés à l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance en 1910 par Luis Emilio Recabarren (1876-1924), ouvrier typographe puis journaliste dans le nord du Chili avant de devenir la figure fondatrice du mouvement ouvrier chilien, un des plus précoces de l'Amérique latine, gardent, fondamentalement, tout leur sens. À l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance, Recabarren déclare en 1910:

«Célébrer l'émancipation politique du peuple! Je considère cette expression comme un sarcasme. [...] Que l'on célèbre l'émancipation politique de la classe capitaliste qui profite des richesses nationales [...]. Nous, qui sommes convaincus depuis longtemps que nous n'avons rien à voir avec cette date, croyons nécessaire d'indiquer au peuple la véritable signification de cette date qui

selon nous doit uniquement être commémoré par les bourgeois, parce que ce sont eux [...] qui ont conquis cette patrie pour en bénéficier et pour profiter de tous les avantages que l'indépendance leur procure.»

Toutefois, en 2010, des perspectives réelles de démocratisation politique, sociale et économique sont en train de se consolider dans des pays comme l'Uruguay, la Boli-



Source: Philipp Müller

vie ou encore le Brésil dont les gouvernements semblent s'inspirer de ce petit texte du grand Eduardo Galeano: «En paraphrasant mon Gandhi bien-aimé: quand on lui a demandé ce qu'il pensait de la civilisation occidentale, il a répondu: ce serait une bonne idée. Quand on me demande ce que je pense de l'indépendance latino-américaine, je réponds: ce serait une bonne idée».

Philipp Müller

David Alvaro Siqueiros (1896-1974), Pour la sécurité pleine et entière des travailleurs mexicains

CHÔMAGE

LACI, chien fidèle du patronat: acte II

C'est en quelque sorte le premier acte d'une tragédie qui s'est jouée dans la campagne précédant le vote sur la révision de l'assurance-chômage. Les héros étaient les chômeuses-eurs, les syndicalistes, les travailleuses-eurs qui tentèrent de s'opposer aux dieux de la cosmétique comptable, pour qui la beauté d'un tableau excel dépasse de loin la dignité humaine.

Une catégorie de travailleuses-eurs s'apprête à payer le prix fort de cette révision: les actrices-eurs culturels.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE OUBLIE LES INTERMITTENT-E-S

En effet, la Suisse, contrairement à la France, la Belgique ou l'Italie, n'offre pas de reconnaissance officielle à ces métiers atypiques. Les comédien-ne-s, danseuses-eurs, technicien-ne-s et autres actrices-eurs du spectacle vivant n'ont ainsi pas de statut propre. Ils sont donc soumis aux mêmes règles que tout le monde face à l'assurance-chômage, alors que les conditions de travail dans ce domaine ne sont pas identiques à celles des autres métiers, dits conventionnels.

Les actrices-eurs culturels travaillent pour la plupart avec des contrats à durée déterminée de deux à trois mois, engagements qui ne peuvent techniquement pas s'enchaîner (auditions pour décrocher un rôle, temps nécessaire à réunir les fonds pour assurer la production, apprentissage du texte, etc.).

De fait, s'il était déjà difficile avant la révision de réunir 12 mois de cotisation sur 24 mois de délai-cadre, le passage à 18 mois rend presque impossible la réouverture d'un délai cadre dans le nouveau régime.

Le fait que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, prévue au 1^{er} avril (la bonne blague...), ne s'accompagnera pas de mesures transitoires, va précipiter beaucoup d'actrices-eurs culturels dans la situation suivante: toujours en délai-cadre, ils n'auront plus droit aux indemnités. Sans ressources donc, ils seront contraints de trouver n'importe quel emploi, dans le premier domaine venu, pour pouvoir simplement assurer leurs conditions d'existence – ou alors, c'est l'aide sociale.

Cela va entraîner l'abandon du métier pour passablement d'actrices-eurs culturels, privant la scène romande de ce qui faisait sa force et son dynamisme: la richesse et la diversité de ses créations.

Mme Leuthard, dans son intervention lors de l'émission *Infra-rouge* du 8 septembre 2010, a bien montré que le sort des arts vivants en Suisse romande lui importait peu, ramenant la question à sa seule dimension économique, estimant que 1700 personnes concernées, ce n'était pas assez pour un régime d'exception. En ne regardant que le nombre d'assuré-e-s, elle occulte avec mépris un élément déterminant dans le soutien des collectivités publiques aux arts vivants: le rôle fondamental que joue la création artistique dans la cohésion sociale, cohésion dont notre pays a plus que jamais besoin.

LA CULTURE CRÉE DU LIEN SOCIAL

Car par le fait de créer des assemblées lors de chaque représentation, par celui de réunir des gens dans un même lieu, au-

tour d'un même propos, de faire ainsi partager une réflexion, une vision du monde, un questionnement sur ce qui nous entoure, la création artistique nous permet de nous retrouver, de nous comprendre ou de déterminer ce qui nous sépare.

Et cette contribution de l'art à la cohésion sociale ne se satisfait pas de tournées menées tambour battant par des compagnies françaises ou belges, jouant un soir à Morges, un autre à Monthey et le suivant à Fribourg. La création artistique est un dialogue avec notre société, notre région, notre ville. Elle est le reflet de problématiques générales contenues dans un écrin local. Elle constitue une culture de proximité par essence.

LE COMBAT CONTINUE

Ainsi, l'acte II qui se dessine est celui d'une lutte de chaque instant contre les conséquences funestes de cette révision. Pour les actrices-eurs de la culture vivante, tout n'est pas encore perdu. Il peut y avoir un sursaut des pouvoirs publics cantonaux et communaux, qui, voyant bien le risque d'appauvrissement du tissu culturel et conscients de son rôle fondamental dans la réalisation de la cohésion sociale, pourraient décider d'augmenter les budgets dévolus au soutien à la création artistique locale, permettant ainsi de créer plus d'emplois.

Dans l'espoir que cet appel soit entendu, je conclurai par ces mots de Jean Vilar: «L'art n'a pas de prix, il a un coût».

Matthieu Béguelin

*L'humeur
risque de
changer
chez les
artistes*



GRANDE-BRETAGNE

Le *New Labour*, un mort qui remue encore

Les années de gouvernement Blair (1997-2007) et Brown (2007-2010) auront été un tournant tragique pour la social-démocratie en Europe. À l'avant-garde du révisionnisme de la «troisième voie» (avec ses collègues Schröder en Allemagne, ou Clinton aux USA) le *New Labour* de Tony Blair a certes porté le parti travailliste britannique au pouvoir, mais pour lui faire appliquer un programme néolibéral radical de destruction des services publics, de participation aux guerres impérialistes américaines et d'encouragement de la finance.

Après sa défaite électorale de mai dernier, le parti travailliste a finalement élu, le 25 septembre, un nouveau leader: Ed Miliband. Il s'agit d'un petit coup de théâtre et d'une bonne surprise. C'est son frère, David Miliband, un proche

de Tony Blair et tenant de la continuité blairiste qui était donné favori. Ed Miliband a obtenu le support des voix des syndicats (qui sont membres du parti travailliste) et représente, *de facto*, l'aile gauche du parti. Il s'agit d'une sévère défaite pour les blairistes purs, et l'*establishment* médiatique ne s'y est pas trompé qui a immédiatement cherché à délégitimer le nouveau leader en le qualifiant de «*Red Ed*» (Ed le rouge) à la botte des syndicats. Le journal conservateur Daily Telegraph a titré: «Le *New Labour* est mort». Dans son premier discours, Ed a condamné fermement la guerre impérialiste en Irak et porté un message de justice sociale et fiscale.

Malheureusement, il a aussi rapidement donné des gages de «respectabilité» en recentrant son propos, en se trouvant entraîné sur

le terrain de la réduction des déficits, et en nommant un «*shadow cabinet*» (le gouvernement fictif de la minorité parlementaire) marqué par des figures de la droite du parti.

Sur toutes les grandes questions auxquelles il est désormais confronté, sur la nature de classe de l'État, sur la nécessité des travaillistes de donner des gages à la bourgeoisie, sur la possibilité de réformes sociales importantes au sein du capitalisme, etc., nous ne pouvons que souhaiter qu'Ed Miliband s'inspire du plus important théoricien marxiste, socialiste et démocrate de la seconde moitié du XX^e siècle en Angleterre: le regretté Ralph Miliband, son père.

Romain Felli

HOMMAGE

Claude Lefort

Une disparition récente est passée un peu inaperçue, sans doute parce que la personne en question – le philosophe Claude Lefort – était un personnage qui n'apparaissait guère sur les plateaux télé. Son œuvre est exigeante, ce qui n'arrange rien à sa popularité. Il avait retenu de son maître Merleau-Ponty de ne jamais sacrifier la complexité du monde à des théories trop générales et des formules trop rapides.

On peut distinguer trois Lefort. Le premier, le plus ancien, c'est le militant de *Socialisme ou Barbarie*, ce groupe qui, parmi les premiers, avait décrit l'URSS comme un système de capitalisme d'État, contestant le partage idéologique absolu qui était alors fait entre l'Est et l'Ouest. Le second, c'est le lecteur des textes du passé, à commencer par Machiavel et Tocqueville, dans une tenta-

tive inlassable de trouver ce qui constitue l'énigme propre du politique, à savoir son caractère insaisissable. Le troisième, le moins méconnu, c'est l'analyste du totalitarisme et de la démocratie. En rappelant que la démocratie ne peut s'identifier à aucun lieu précis, à aucune institution stable, à aucun partage déterminé du pouvoir, il a puissamment contribué à indiquer les dangers que recèlent immanquablement la construction d'un système clos et équilibré, toute idée d'une démocratie bien ordonnée, et les programmes volontaristes qui veulent à toute force implanter celle-ci.

Antoine Chollet

À lire: Claude Lefort, *Essais sur le politique, Paris, Le Seuil, 1986.*

LE POING



Le poing est envoyé collectivement aux camarades socialistes **Jositsch, Tschümperlin, Galladé, Fetz, etc.**, qui, le lendemain même d'un congrès de leur parti qui décide à une majorité des deux tiers de voter non au contre-projet le 28 novembre, vont se répandre dans les médias en faveur dudit contre-projet. Ce poing s'étend à la camarade **Alle-mann** qui déclare dès le lendemain de ce même congrès ne pas se sentir tenue par ses décisions sur l'armée. La droite du parti a décidément une conception bien étrange de la démocratie interne.

LA ROSE



La rose de ce mois revient à **Elisabeth Baume-Schneider**, ministre jurassienne de la formation, de la culture et des sports, pour son excellent score à l'élection du Gouvernement de son canton. Dans un Jura qui n'a jamais connu de majorité de gauche, frôler la majorité absolue lors d'un premier tour, distancer très largement les caciques du PDC, en étant de surcroît une femme habitant les Franches-Montagnes, cela tient presque de la gageure. On la présente désormais comme une «femme d'État», nous voyons surtout qu'elle est restée une socialiste aux convictions bien trempées, malgré l'inconfortable position de siéger dans un gouvernement à majorité de droite. *Pages de gauche* lui souhaite un excellent dernier mandat, et qu'elle puisse inspirer certains camarades au-delà de Biaufond...



La réforme
de la retraite
de Russie

SALLE DES PAS PERDUS

Les perles du Congrès

L'égalité, nous a-t-on expliqué à Lausanne le 30 octobre 2010, n'est pas une valeur socialiste. Non, car si l'égalité était une valeur, le PS devrait s'engager pour que tout le monde s'habille de la même manière. La caricature paraît pas avoir gêné la direction socialiste, qui semble avoir puisé son argumentaire dans les répliques d'OSS 117. Cela n'a pas empêché la moitié de ce parti de s'engager le lendemain pour l'égalité salariale, «parce que nous le valons bien». Le sens de la cohérence n'est définitivement pas ancré dans le programme à la rose. C'était d'ailleurs une condition nécessaire à l'élection de Simonetta Sommaruga, qui a eu l'excellente idée de venir expliquer à quel point elle était consciente de provoquer de grands espoirs au Conseil fédéral... avant de se faire désavouer sur tous les points de son discours par les délégué-e-s socialistes. AT

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

EN BREF

Éducation

L'UDC prétend s'occuper d'école. En même temps, c'est dans ce parti que se trouvent les spécialistes du secteur primaire.

Animaux

«Les chats n'ont rien à faire dans les cirques», déclare Marie-Ange Brélaz. Remarque qui s'applique également à la cravate de son mari au Sommet de la francophonie.

Peste brune

Décaillet voit dans le PS le «parti de l'étranger». En voilà un qu'on n'aurait pas trop voulu avoir comme voisin dans les années trente.

Révoltes 1

La pénurie de carburant n'a pas froissé les Français-e-s. Peuple de philosophes, ils savent distinguer l'apparence de l'essence.

Révoltes 2

En anglais, «manifestation contre les plans d'austérité» se dit «so what?».

Douceurs

Khadafi veut détruire la Suisse, le Conseil fédéral veut détruire la liberté d'expression, et le MCG veut détruire les étrangers.

Coup de frais

Georges Frêche: les harkis saluent la mémoire du grand homme.

Mythe

«Guillaume Tell aurait voté pour notre initiative» a déclaré Christian Levrat. En Corse, on fait voter les morts, au PSS, on se contente de les faire parler.

Pinard

Un vigneron pourrait remplacer le Shérif à Neuchâtel, en espérant que le canton ne se réveillera pas avec la gueule de bois.

Armée

Pour l'instant, Ueli Maurer est le premier signataire du programme du PSS. Il aurait adoré le passage sur la suppression de l'armée.